



## Usurpation d'adresse postale

-----  
Par bor77

Bonjour,

Au mois de décembre j'ai reçu à mon adresse un courrier émanant du trésor public pour une amende au nom de Mr X liée à une infraction dans un transport, je ne connais pas cette personne qui n'habite pas chez moi.

J'ai redonné la lettre à la poste. Aujourd'hui je viens de recevoir à nouveau une lettre du trésor public au nom de ce monsieur et je l'ai redonnée à la poste.

Je ne voudrais pas avoir d'ennuis à cause de cet usurpateur d'adresse, que puis je faire?

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Si vous ne vous appelez pas M. X, vous ne risquez rien. Le fisc va s'attaquer aux comptes et revenus de M. X.

Est-ce que ce ne serait pas un ancien occupant des lieux ou une personne ayant une adresse proche de chez vous ?

Vous pouvez toujours écrire au Trésor Public pour lui signaler qu'il y a une erreur, et que M. X ne réside pas chez vous.

Il ne faut vous inquiéter que si vous êtes un homonyme.